

Le *Ŋ́kó kóɔyidalan* de Souleymane Kantè et la tradition lexicographique « occidentale » pour le mandingue¹

Valentin Vydrine
INALCO – CNRS (LLACAN)

Le dictionnaire n'ko de Souleymane Kantè, écrit en 1962 et publié (sans doute, beaucoup enrichi par ses disciples) trente ans plus tard [Kántè 1962/1992], est aujourd'hui l'un ouvrage lexicographique de loin le plus important et le plus riche pour la langue maninka de Guinée (voir mon analyse dans [Vydrine 1996]). En 2003, une version augmentée de ce dictionnaire a paru [Kántè & Jàné 2003], et un peu plus tard, un tout premier ouvrage lexicographique bilingue de la tradition n'ko, le dictionnaire n'ko-arabe [Jàné 2005]. On attend avec impatience la parution du dictionnaire « N'ko–français », commencé par Souleymane Kantè et repris par les membres du N'ko Dumbu (« l'Académie N'ko »).

Selon l'approche de Souleymane Kantè et ses disciples, toutes les variétés mandingues sont des dialectes d'une seule langue à laquelle on applique le nom « n'ko », dont la forme la plus pure serait le maninka-mori parlé à Batè (et plus ou moins considéré en Guinée comme le « maninka standard »). Cette approche est pleinement acceptée par les adeptes du mouvement n'koïsant dans les autres pays ayant une population mandingophone importante, surtout au Mali, où on trouve des journaux et des livres publiés en écriture n'ko et en maninka-mori (avec quelques éléments provenant des variantes mandingues locales). Cependant, elle est en contradiction avec la politique officielle des pays voisins de la Guinée où les variantes locales, sous leurs formes plus ou moins standardisées, sont utilisées dans l'alphabétisation et dans l'enseignement scolaire : le bambara au Mali, le dioula en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, le mandinka au Sénégal. Il est vrai que l'idée de l'unité des locuteurs de toutes les variantes mandingues, donc du n'ko, est très attrayante, mais la tâche de convaincre la population et les autorités éducatives de tous ces pays d'abandonner le

¹ Cet étude est accompli dans le cadre du projet « Élaboration du modèle d'un corpus électronique de textes mandingues » soutenu par la Fondation russe de sciences fondamentales (No. 10-06-00219-a). Je tiens à remercier Gérard Dumestre pour la lecture finale et la correction du texte, et le lecteur anonyme pour ses observations.

bambara, le dioula et le mandinka au graphisme latin au profit du maninka-mori (donc le « n'ko pur ») au graphisme n'ko ne sera pas aisée.

Je ne veux pas rentrer dans la discussion concernant le statut sociolinguistique des variantes mandingues (« des langues à part entière ou des dialectes d'une seule langue ? ») : c'est aux locuteurs natifs du mandingue de trancher cette question, et non pas aux étrangers. Mais, quel que soit le statut des variantes principales du mandingue, la lexicographie mandingue sera obligée de tenir compte du caractère polycentrique de l'aire linguistique mandingue. Il est vrai que le dictionnaire n'ko comporte quelques formes provenant de variantes mandingues autres que le maninka-mori (voir quelques exemples : Vydrine 1996, 64), mais cela ne peut pas servir de substitut à une description lexicographique systématique de chaque variante.

Il faut dire que la tradition lexicographique occidentale (ou plutôt « la tradition nord »)² assez peu avancée en ce qui concerne le maninka de la Guinée, a aujourd'hui un âge solide et compte beaucoup d'acquis dans le domaine de la description d'autres variantes mandingues. Dans la liste des dictionnaires publiés (ou circulant sous forme semi-publiée ou non-publiée) à la fin de cet article, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, on trouve plus de 50 titres. Il est vrai que le niveau lexicographique de ces ouvrages est très variable, mais il existe plusieurs ouvrages qui répondent aux exigences de la lexicographie moderne par la quantité de l'information, sa qualité et sa présentation. Il me semble utile de comparer les dictionnaires « de la tradition occidentale » avec le dictionnaire n'ko selon ces paramètres.

Bien évidemment, il n'est pas nécessaire de comparer le dictionnaire n'ko avec la cinquantaine de dictionnaires de la liste ci-dessous ; il s'agira ici de prendre les plus complets et les plus sophistiqués, du point de vue de la théorie de la lexicographie.

Commençons par un bref aperçu de l'histoire de la lexicographie mandingue « occidentale ». Dans cette histoire, plusieurs étapes peuvent être distinguées.

1. La période pré-coloniale

On peut mentionner d'abord quelques mots mandingues glanés dans les œuvres des auteurs arabes de l'époque de l'Ancien Mali ; leur liste se trouve dans l'article de Maurice Delafosse (1913). Avec la navigation européenne au long de la côte africaine, des listes de mots mandingues commencent à apparaître en Europe à partir du XVII^e siècle. Une des premières sources (sinon la première) est un petit vocabulaire manuscrit mandinka, wolof, peul (et quelques autres langues) anonyme qui se date du XVII^e siècle, publié en 1845 par d'Avezac-Macaya. Des nombreuses listes des mots

² Pour simplifier, correspondront ici à « tradition occidentale/nord » les travaux des chercheurs provenant des pays du Nord et ceux des Africains inspirés de la linguistique européenne, par opposition à la tradition n'ko, autonome par rapport à celle-ci.

des différentes variantes mandingues ont vu la lumière au XVIIIème et surtout en XIXème siècle dans les notes des voyages des explorateurs ou des missionnaires (F. More, C. Oldendorp, M. Park, R. Caillié etc.). Les tout premiers dictionnaires mandingues datent du deuxième quart du XIX siècle (Dard 1825, Kilham 1827, MacBrair 1837). Plusieurs variantes mandingues sont représentées dans le fameux ouvrage de Sigismund Kölle *Polyglotta Africana* (1854).

Vers la fin de l'époque pré-coloniale, la lexicographie mandingue commence de sortir de l'enfance. De cette période, on peut mentionner le dictionnaire d'Edgar Montel (1886, 1887). Mais, d'une manière générale, nous pouvons constater que les publications de cette époque, fort intéressantes du point de vue de l'histoire de la linguistique mandingue et, moindrement, de l'étude historique comparative du mandingue, contribuent très peu à la lexicographie contemporaine.

2. La période coloniale

L'établissement du régime colonial en Afrique de l'Ouest a entraîné une étude beaucoup plus détaillée des langues des peuples des colonies, y compris du mandingue. Compte tenu de la différence entre les politiques administratives anglaise « directe » et française « indirecte », on pourrait s'attendre à une contribution britannique importante. Mais, en fait, les Français ont produit beaucoup plus pour la lexicographie mandingue que les Anglais, ce qui s'explique d'ailleurs par la modestie du territoire mandingophone sous contrôle anglais. On peut cependant mentionner trois petits dictionnaires mandinka (Hopkinson 1912/1924; O'Halloran 1948; Gamble 1955/1958). Parmi les œuvres de la lexicographie coloniale francophone, je mentionnerai les trois plus importants.

L'œuvre la plus connue est constituée par les deux dictionnaires de Maurice Delafosse : le volume 1 (français-mandingue, 671 pages, dont 345 pages pour le dictionnaire) est paru en 1929, et le volume 2 (mandingue-français, 857 pages) en 1955. Pour beaucoup de mandinguisants, surtout de non-linguistes, le dictionnaire de Delafosse fait toujours autorité. Tout en reconnaissant l'importance de ces ouvrages, j'aurai l'audace de dire qu'aujourd'hui, ces dictionnaires ne peuvent plus être considérés comme des sources fiables. Les défauts principaux du dictionnaire mandingue-français³ de Delafosse sont les suivants :

1) La faible distinction entre les formes dialectales. Delafosse donne en abondance des formes provenant de variantes différentes du mandingue, il fournit même des marques dialectales (B « bambara », D « dialecte dioula », M « dialecte malinké

³ Qui nous intéresse principalement ici : un dictionnaire mandingue-français décrit le mandingue par les moyens de la langue française, tandis qu'un dictionnaire français-mandingue sert à décrire le français en utilisant le mandingue comme métalangue.

commun », ME « dialecte malinké de l'est », MO « dialecte malinké de l'ouest », MS « dialecte malinké du sud »), mais, en fait, ces indications sont souvent trop approximatives. De plus, elles ne portent que sur les formes des mots, et jamais sur les caractéristiques syntaxiques et les sens, tandis que les différences entre les variantes mandingues en ce qui concerne ces aspects sont aussi (ou même plus) importantes qu'en phonologie. Souvent même, des mots sont donnés sans aucune marque dialectale, ce qui ne permet pas de retrouver leurs traces dans la réalité linguistique mandingue. Par exemple : le mot *bòbi* 'chute ; tomber, faire tomber, renverser', qui, à ma connaissance, n'est attesté dans aucun autre dictionnaire mandingue ; son origine reste obscure.⁴

2) Dans son dictionnaire, Maurice Delafosse met en jeu sa théorie selon laquelle le mot mandingue typique est monosyllabique, donc tous les mots mandingues de plus d'une syllabe sont des mots composés ou des emprunts. De nombreux mots-fantômes proviennent de cette analyse. Ainsi, on trouve chez Delafosse « *bõ* et *by* : kapok, bourre soyeuse du fromager, duvet... ». En fait, à ma connaissance, le mot n'existe dans aucune variante mandingue sous cette forme ; sans doute, a-t-il été extrait par Delafosse des formes mandinka *búnkuŋ* 'kapokier', bambara et maninka *búnbun*, *búmun* 'kapokier' (ces mots sont mentionnés par Delafosse comme des « composés », *bõ-nky* et *bu-nky*, et « dérivés », *bó-nu* et *bu-mu*). Il n'est pas exclu que le mot **bón* 'kapok' pourrait être reconstruit pour le proto-mandingue, mais un mélange des proto-formes et des formes réelles dans un dictionnaire n'est pas admissible.

3) Delafosse applique une autre théorie selon laquelle un mot mandingue peut être utilisé normalement dans les fonctions des parties de discours différentes : nominale, verbale, adjectivale. Il est vrai que la conversion est très courante en mandingue, mais Delafosse pousse ce principe trop loin, ce qui l'amène à des rapprochements tout à fait étonnants. Ainsi, il considère « *da* et D(ioula) *dã* » 'oseille du Soudan' et 'tresser, tisser' comme des acceptions d'un seul mot. En fait, il s'agit de deux mots différents : *dà* 'oseille de Guinée' et *dá*, *dán* 'créer ; tisser, tresser'. D'autre part, certains sens donnés dans ce dictionnaire semblent être purement fantaisistes, comme le sens verbal du « *bara*, *M*, *bata* et *bada* : V. tr. 'se rendre chez, visiter (qqun) chez lui' » (un sens dérivé par Delafosse du sens nominal 'le chez-soi, le *home*' ou postpositionnel 'chez, auprès de').

⁴ Selon la supposition (très vraisemblable) de Gérard Dumestre (communication personnelle), il s'agit ici d'une contraction de l'expression *bó kà bìn* 'dégringoler'. Cependant, le problème demeure : nous ne savons toujours pas de quelle variété du mandingue provient la forme en question.

4) Une approche laxiste de la forme des mots (ignorance des tons, mélange des formes provenant de dialectes différents) et de leur sens amène Delafosse au rapprochement systématique de mots différents (mais se ressemblant). Voici un exemple :

buru, B(ambara) **bunu**, D(ioula) **b'ru** et **budu** “trompe, corne, trompette, clairon, tout instrument à vent..., canard sauvage ..., canard en général”

En fait, il s'agit de deux mots distincts : *búru* (bambara et maninka), *búdu* (maninka de Guinée), *búutuu* (xasonka) ‘trompe, corne, trompette’ – et *búru* (maninka de Guinée), *búmun*, *búmu* (certains dialectes du bambara) ou *búnun* (autres dialectes du bambara) ‘canard’.

Il est clair qu'aujourd'hui, le dictionnaire mandingue-français de Maurice Delafosse n'a qu'un intérêt historique et ne peut plus être utilisé tel quel.

L'ouvrage d'évêque Hippolyte Bazin, chronologiquement le premier grand dictionnaire bambara (et mandingue), est dénué de certains des défauts susmentionnés, et en ce sens il constitue une source plus fiable. Il en va de même pour le dictionnaire de Molin (1955), qui, contrairement à ce qu'indique son titre, inclut assez systématiquement des formes de plusieurs variantes mandingues : à part le bambara, on y trouve des formes maninka et xasonka. Ce dictionnaire missionnaire, fait sans trop de prétention, utilise l'orthographe française pour les mots mandingues (*ou* pour transcrire le /u/, *gn* pour le /ɲ/, etc.), et confond des mots différents, surtout à cause de l'absence de discrimination tonale (exemple : « **Félé, flé, fé** (maninka), **fyé**, calebasier ; calebasse...; flûte, flageolet, sifflet » – en fait, il s'agit de deux lexèmes : *filen* ‘calebasse, calebasier’ et *file* ‘flûte, sifflet’), mais il évite de nombreuses « fantaisies » de Delafosse.

L'absence des marques tonales est un défaut commun à tous les dictionnaires mandingues de la période coloniale. Ce qui n'a rien d'étonnant : selon Maurice Delafosse, le plus grand théoricien mandésisant de l'époque en France, la non-existence des tons était une marque distinctive de toutes les langues mandé par rapport aux autres familles linguistiques d'Afrique Noire. Les premières tentatives pour décrire les tons mandingues ont été entreprises, semble-t-il, par Diedrich Westermann (en collaboration avec Ida Ward) dans les années 1930, mais c'est William Welmers qui a donné la première (dans la tradition linguistique « occidentale ») description adéquate du système tonal mandingue en 1949, donc simultanément avec l'invention de l'alphabet n'ko par Souleymane Kantè. En 1959, Rowlands a décrit le système tonal d'un des dialectes du mandinka (fort différent du système du maninka-mori et du bambara), mais ce n'est qu'au cours des années 1960-70 que le caractère tonal du mandingue a été généralement reconnu dans les milieux académiques occidentaux.

Il faut ne pas oublier non plus le dictionnaire anonyme du maninka de Kita publié en 1900 (et réédité en 1906). Malgré ses points faibles, typiques des dictionnaires de

la période coloniale, il fournit des données importantes et reste jusqu'à nos jours le seul dictionnaire publié de ce parler.

Pour faire un bilan, on peut dire que la lexicographie mandingue de la période coloniale a accompli un « premier inventaire » du terrain : le stock lexical des variantes principales du mandingue est décrit dans ses grandes lignes, et souvent même en détail.⁵ Mais cette description reste trop approximative, beaucoup de choses qui se ressemblent sont prises pour identiques et confondues ; le fléau de cette lexicographie est le manque de structuration et de rigueur.

3. La période post-coloniale

Après l'indépendance, nous avons deux types de situations pour ce qui concerne les recherches linguistiques mandingues (y compris la lexicographie) : en Guinée et ailleurs.

La politique isolationniste du régime de Sékou Touré a rendu presque impossible les recherches linguistiques des spécialistes étrangers en Guinée ; Claire Grégoire, Marianne Friedländer et quelques missionnaires ont été quelques unes des rares exceptions. Claire Grégoire a publié une description de la phonologie maninka, avec quelques textes et un petit lexique maninka-français (Grégoire 1986) ; les missionnaires ont produit un dictionnaire maninka-anglais, assez volumineux, mais sans tons (Ellenberger et al, n.d.). Un petit lexique maninka de qualité très médiocre a paru dans un livre des textes maninka à Moscou (Labzina 1972). Dans les années 1970, à Leningrad, Svetlana Tomčina a commencé un travail sur un grand dictionnaire maninka-bambara-russe que j'ai repris après sa mort en 1984 (voir le premier volume : [Vydrine, Tomčina 1999; Vydrine 1999]).

Malgré les efforts officiels visant à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement et dans la vie publique, aucun dictionnaire maninka digne de ce nom n'a été créé par les structures étatiques : des nombreuses études linguistiques faites par des étudiants guinéens sous forme de mémoires de fin d'études universitaires n'ont pas eu de suite ; l'Académie des Langues n'a produit, dans ce domaine, qu'un *Lexique fondamental des sciences exactes* (1980) comportant 1964 termes pour chacune de six langues principales du pays (maninka, soso, pular, kpèlè, kisi, looma).

⁵ Charles Bailleul a trouvé dans les archives de la mission catholique de Faladjé un dictionnaire français-xasonka (achevé en 1922) écrit probablement par Père Larre, de 336 grandes pages, dont la saisie est déjà achevée ; il s'agit de la source de loin la plus fournie pour xasonka (malheureusement sans notation tonale). De plus, Bailleul vient d'achever la saisie d'un dictionnaire français-bambara (dialecte de Ségou) d'environ 1000 pages, rédigé entre 1910 et 1926 par un missionnaire catholique inconnu.

Dans cet espace lexicographique quasi-vide, le Dictionnaire n'ko, avec une présentation exacte de la forme phonologique des mots et très riche en informations, s'élève comme une montagne sans égale.

Dans les autres pays ayant une population mandingophone importante, le contact avec la linguistique « occidentale » n'a pas été interrompu. Pendant la période d'indépendance, le progrès des études du mandingue est énorme : des grammaires volumineuses et très détaillées ont été publiées ; les systèmes tonals des variétés principales du mandingue ont été décrits dans les détails, et aujourd'hui aucun lexicographe sérieux n'oserait proposer un dictionnaire mandingue sans les tons.⁶ Le nombre des publications linguistiques est de plusieurs centaines, et on compte des dizaines de dictionnaires.

Les acteurs principaux du champ lexicographique peuvent être regroupés en trois catégories, dont la contribution varie d'un pays à l'autre :

- les missionnaires chrétiens (catholiques et protestants) ;
- les chercheurs occidentaux ;
- les chercheurs africains (des universités, des services d'alphabétisation).

La liste des dictionnaires est présentée à la fin de cet article, selon les variétés du mandingue. Sans m'arrêter sur tous les ouvrages parus dans ce domaine depuis l'indépendance, je traiterai plutôt des dictionnaires les plus importants et les plus élaborés. A mon avis, ce sont :

- le dictionnaire bambara-français de Charles Bailleul ;
- le dictionnaire bambara-français de Gérard Dumestre ;
- le dictionnaire dioula (Odienné) de Cassian Braconnier.⁷

Pour le mandinka de Gambie, il faut mentionner, avant tout, le dictionnaire [Creissels et al. 1982]. C'est le seul dictionnaire tonal qui, malgré un nombre restreint d'entrées principales (un peu moins de 3000), représente très bien le vocabulaire mandinka : en lisant des textes, on ne trouve pas très souvent des mots non répertoriés dans ce dictionnaire. Je dirais que ce dictionnaire, sans remplir la niche des « grands dictionnaires », se rapproche d'un type « idéal » du petit dictionnaire par l'organisation de l'information, par l'exactitude des équivalents et par la présentation de la forme des mots mandinka.

* * *

⁶ Le mandinka, où les dialectes se diffèrent considérablement en ce qui concerne leurs systèmes tonals, représente une exception.

⁷ Depuis quelques années, un grand dictionnaire du dioula ivoirien est en cours, réalisé par Aby Sangaré et Kalilou Téra à l'Institut de linguistique appliquée (Abidjan).

D'abord, caractérisons brièvement les trois grands dictionnaires susmentionnés, puis comparons-les entre eux et avec le dictionnaire n'ko⁸ selon les paramètres lexicographiques concernant la structuration des données et les types d'informations lexicographiques fournies.

Le dictionnaire bambara-français de Charles Bailleul en est aujourd'hui à sa troisième édition. Chaque édition est considérablement enrichie par rapport à la précédente. Ce dictionnaire prolonge la tradition de la lexicographie des Pères Blancs au niveau moderne : à la différence du dictionnaire de son prédécesseur (Molin 1955), c'est un dictionnaire tonal, et la forme phonologique de tous les mots est correctement représentée, l'information grammaticale fournie. Les mots sont systématiquement donnés dans les formes de trois dialectes bambara : celui de Faladiè (Bélédougou du sud), de Bèlèko, et de Banan.

Le dictionnaire bambara-français de Gérard Dumestre n'est que semi-publié : en 11 ans, de 1981 à 1992, l'auteur a tiré, en nombre limité, les neuf premières fascicules (A – N, donc environ 75% du total), puis il a arrêté la publication. En fait, le travail continue, et la publication de la version complète est prévue dans un ou deux ans. Dumestre donne régulièrement les formes du « bambara standard » et du bambara de la région de Ségou, mais il indique occasionnellement des formes dans d'autres dialectes, sans toucher au maninka, au xasonka et aux autres variantes mandingues. Les données incluses dans ce dictionnaire proviennent du travail avec des informateurs comme du dépouillement de très nombreux textes bambara de tous les genres ; les travaux des prédécesseurs et des autres lexicographes sont également pris en compte.

Le dictionnaire dioula (Odienné) de Cassian Braconnier rend compte d'un seul dialecte du nord-ouest de Côte-d'Ivoire, celui de Samatiguila (très proche du dialecte d'Odienné qui se caractérise par des « tons inverses » par rapport au maninka et au bambara). A la différence des deux autres dictionnaires, celui-ci est le produit du travail avec un seul locuteur.

Le *Ŋkó kóɗɗyidalan* étant un dictionnaire monolingue,⁹ la comparaison avec les trois autres dictionnaires ne sera pas possible par le choix d'équivalents (en s'agissant d'un dictionnaire monolingue, on pourrait parler plutôt de la qualité de définition ;

⁸ Surtout [Kánte 1962/1992], mais occasionnellement [Kánte & Jàné 2003].

⁹ Occasionnellement, des mots peuvent être dotés d'équivalents français – il s'agit des cas pour lesquels l'auteur n'était pas sûr que sa définition en maninka fût suffisamment claire. Par ailleurs, dans le "*Ŋkó*" *kóɗɗɔlan kànjamáadi kán` ní kèlennatɔ̀ kàn* on ne trouve plus ces équivalents.

voir la discussion dans Vydrine 1996, 64-70). Je me limiterai donc à une comparaison de la structuration et à d'autres aspects formels. Pour alléger l'exposé, je désignerai les dictionnaires par des abréviations : le dictionnaire de Ch. Bailleul (3^{ème} édition, 2007) – BA, celui de C. Braconnier – BR, de G. Dumestre – DU, le *Ŋkó kóɔyidalan* – KA ; là où il s'agira de "*Ŋkó*" *kóɔfɔlan kànjamáadi*, il sera désigné par JA.

1) La présentation des tons

Les quatre dictionnaires marquent les tons, mais les présentations varient :

– BA marque le ton bas sur chaque syllabe, donc l'absence de marque tonale indique un ton haut. Le ton ascendant sur les monosyllabes est marqué par un haček : *kŭn* 'tête'. Les mots sont présentés avec leurs tons sous-jacents : *mùru* 'couteau', *kèlècè* 'soldat', *fòlòfòlo* 'abandonner'. Les verbes monosyllabiques à ton sous-jacent ascendant font exception : ils sont présentés avec un ton bas : *sàn* 'acheter', *kà* 'couper, faucher', ce qui ne permet pas de distinguer leur comportement tonal de celui de quelques rares mots grammaticaux à ton bas immuable (la marque d'infinitif *kà*, le pronom 3 pers. sg. *à*) ;

– BR marque les tons sur chaque syllabe, et donne aussi les formes avec l'article tonal (défini) : *kún*, *déf. kŭn'* 'tête', *múru*, *déf. mùru'* 'couteau', *fólónkí* 'extraire par une pression' ;

– DU marque le ton sur la première syllabe seulement, il s'agit donc du ton sous-jacent ; le ton ascendant sur les monosyllabes est représenté par l'accent grave : *kùn* 'tête', *mùru* 'couteau', *kèlekècè* 'soldat', *fòlofòlo* 'perdre en marchant, abandonner'. Plus économique, cette notation pose cependant problème concernant les schémas tonals mineurs (il s'agit donc de toutes les classes tonales de mots sauf celles à tons sous-jacents haut et ascendant). Dans les quatre premières fascicules, l'auteur n'a pas tenu compte de ce problème (*gérégere* 'sans mélange, pur' – pour *gérégèré*, *báwo* 'parce que, car' – pour *báwò*, etc.), mais à partir du fascicule 5, les schémas mineurs sont indiqués, bien que d'une façon peu économique et peu intuitive. Les tons non-standards sont mentionnés à la fin de l'entrée, sous forme de « remarques » :

kónkankon Nc Laniarius barbarus, gonolek de Barbarie PQ R : schème tonal H B H...

La notation tonale pour les mots grammaticaux à ton bas immuable ne diffère pas de celle pour les autres mots monosyllabiques : *kà* marque d'infinitif.¹⁰

¹⁰ Une certaine négligence de Gérard Dumestre concernant la notation des schémas tonals mineurs ne provient pas du tout de son ignorance de cette problématique ; voir une description très détaillée de ces schémas dans la thèse de Dumestre (1987, 59-82). Sans doute, s'agit-il plutôt d'un certain dogmatisme lexicographique et d'un manque de flexibilité par rapport à la structuration du dictionnaire.

– KA présente les mots dans leurs formes de citation : les tons des noms de la classe tonale ascendante sont marqués comme B-H, et ceux des verbes de cette classe comme BB : *bàdò* ‘aller chez quelqu’un pour une conversation’, *bàa* ‘agresser’. Comme la séparation entre les niveaux tonals superficiel et sous-jacent n’existe pas dans la tradition linguistique n’ko, il est tout à fait naturel que la spécificité tonale des mots à ton bas interchangeable, comme *kà* marque d’infinitif ou *à* pronom 1 Sg., ne soient pas mentionnées dans le *Nkó kóófólán*.

En résumé : la notation tonale de Dumestre (les tons sous-jacents sont marqués sur la première syllabe du mot) est la plus économique et suffit pour les mots appartenant aux deux grandes classes tonales. Pour les mots à schémas tonals mineurs ou à comportement tonal irrégulier, les tons de toutes les syllabes doivent être indiqués ; les cas compliqués (comme la marque d’infinitif *kà*, ou pour les termes de parentés qui ne peuvent pas avoir l’article tonal en maninka et dans quelques autres variantes mandingues), doivent être dotés de commentaires explicites.

2) L’indication des parties de discours

La classification des lexèmes en parties de discours est parmi les questions les plus controversées en linguistique mandingue. Le problème est que la flexion est pratiquement absente du mandingue, et que donc le critère syntaxique assume le rôle principal dans cette classification. Une des conséquences de cette situation est que le nom et le verbe, l’adjectif et le nom, etc. ont très souvent des formes identiques : *bán* ‘finir’ et *bán* ‘fin’, *fin* ‘être noir’ et *fin* ‘obscurité’. S’agit-il (a) de paires de lexèmes différents (on dirait : des homonymes grammaticaux), ou bien sont-ce (b) des emplois différents d’un seul lexème ?

Dans la tradition « occidentale », on peut distinguer deux positions principales. La première, provenant de Maurice Delafosse et Maurice Houis, tend à assumer la solution (b). C’est la position de Gérard Dumestre (1987, 107-148) et, semble-t-il, de Cassian Braconnier ; Svetlana Tomčina aussi était pour cette approche. Charles Bailleur semble adhérer à la solution (a), plus « traditionaliste ».¹¹ Quelles sont les conséquences pratiques pour la lexicographie ?

Selon une communication personnelle de Gérard Dumestre, dans la version finale de son dictionnaire, la présentation des schémas tonals mineurs sera considérablement modifiée par rapport à la version préliminaire analysée ici.

¹¹ Pour les arguments en faveur de cette position, voir (Vydrine 1999). Dans le même article on trouvera une analyse plus détaillée des positions et des systèmes des autres mandinguisants pour les parties de discours du mandingue.

– BA présente chaque homonyme grammatical dans une entrée à part. Ainsi, il a trois entrées pour *fin* : *fin* adjectif prédicatif ‘noir’, *fin* nom ‘noirceur, obscurité’ et *fin* verbe transitif (1) ‘noircir, assombrir’, (2) ‘cuire à la vapeur’, (3) ‘être très fort en...’

– BR arrange les emplois différents comme des sous-entrées. Ainsi, à l’intérieur de l’entrée *fin* nous trouvons trois sous-entrées : (V.) être ou devenir noir, noircir ; (Qual.) 1. noir, 2. « gros », extraordinaire, considérable ; (N.) (l’équivalent n’est pas donné, le lecteur doit extraire le sens des exemples illustratifs).

– DU distingue les verbonominaux, les noms (qu’il subdivise en « noms » et « noms dérivés »), les adjectifs (dont la fonction primaire est prédicative), les adverbes, les particules, les postpositions, les marques prédicatives. Dans son dictionnaire, nous trouvons deux entrées pour *fin* :

fin A(adjectif) noir, sombre ; être ou rendre noir, sombre ; grand (grave, excessif...)

fin VN (verbonomial) cuire à la vapeur

La comparaison nous montre que l’approche « séparatiste » (celle de BA) motive le lexicographe à accorder davantage d’attention à l’élaboration du sémantisme des lexèmes et permet de le présenter d’une façon plus flexible. Cependant, il faut remarquer qu’aucun des trois dictionnaires ne donne toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les parties de discours.¹² Ainsi, dans mon article sur les « adjectifs prédicatifs »¹³ en bambara, je trouve quatre fonctions syntaxiques de *fin* (contre 3 dans BR et BA et 2 dans DU), ou plutôt quatre homonymes grammaticaux (Vydrine 1990, 81) :

fin I verbe qualitatif 1. être noir, 2. être sombre

fin II adjectif 1.1. noir, 1.2. sombre, 2. versé, invétéré, 3. difficile, désagréable

fin III nom 1. obscurité, 2. noirceur

fin IV verbe 1.1. *vi* devenir noir, se noircir 1.2. *vt* rendre noir, noircir 2.1. *vi* s’assombrir, 2.2. *vt* assombrir, 3. être en masse, pulluler, grouiller

(A la liste des sens verbaux peuvent être rajoutés ceux mentionnés dans BA : 4. cuire à la vapeur, 5. être très fort en...)

Cet exemple montre que la distinction entre les adjectifs prédicatifs (= verbes qualitatifs) et les adjectifs n’est pas du tout futile, parce que les sens de ces lexèmes manquent souvent de parallélisme : on peut dire en bambara *káafiri fin* ‘un païen in-

¹² Je pense ici surtout aux deux dictionnaires bambara, et moins à BR, comme je n’ai pas de données personnelles sur le dioula d’Odienné qui autoriseraient un jugement indépendant.

¹³ Que je préfère maintenant traiter de « verbes qualitatifs ».

vétére’, mais on ne dira pas **káafiri in ká fin* ‘ce païen est invétére’. Évidemment, cette information doit avoir sa place dans le dictionnaire.

– KA : dans la tradition linguistique n’ko, la classification de lexèmes en parties de discours est centrale.¹⁴ Sans entrer dans les détails, notons que le dictionnaire n’ko suit la stratégie « séparatiste » : chaque homonyme grammatical est présenté sous forme d’une entrée à part. Par exemple, nous avons pour *fin* :

fín : *fín* : mànkútú tùuntá mén` finnèn, (Màadì fín, cè fín) [épithète attachable celui qui est noirci : Madi noir, homme noir]

fín : kúmásóbó dàmjèdèlá kà ké finmán` dí, kúmásóbó tàmjèdèlá kà fén` ké finmán` dí [verbe intransitif devenir noir, verbe transitif rendre une chose noire]

fín : kèmun` kòlò`, fínyá, finní [couleur de charbon, noircieur, noircissement].

3) La polysémie et la discrimination de sens

Pour un dictionnaire de grand volume, l’élaboration de la structure sémantique d’un lexème est sans doute même plus importante que le nombre d’entrées. Par conséquence, le traitement de la polysémie est de prime importance : là où un lexème peut avoir plusieurs dizaines de sens, leur mauvais arrangement complique beaucoup la tâche de l’utilisateur. Ne pouvant pas fournir de statistiques pour le nombre de sens par entrée dans chaque dictionnaire comparé, je me limiterai à l’analyse d’une seule entrée verbale, celle du verbe *bèn*, comme échantillon, ce qui nous donnera en même temps une idée des procédés formels utilisés pour la structuration de la polysémie :

– BA : *bèn vi* 1. se rencontrer, faire la jonction ; 2. coïncider ; 3. aller bien, s’harmoniser avec ; 4. convenir à qn, lui être agréable ; 5. réussir ; 6. s’accorder, s’entendre, se mettre d’accord ;

vi 7. aller au devant de, à la rencontre de, arrêter ; 8. mettre d’accord

Plus deux sens nominaux : *běn* 1. accord, entente ; 2. jonction.

– BR : *bén* (V.) 1. rencontrer, 2. *ăn bé...* (dans la salutation), 3. se joindre, 4. rattraper (un objet au vol), intercepter, 5. *peut être employé pour situer un procès dans le temps*, 6. « faire tant » (exprime le résultat d’une mesure, d’un décompte), 7. convenir, aller à, 8. bien faire, bien agir, 9. se mettre d’accord, convenir de, s’entendre, 10. *ká bén á sên má* = avoir de la chance

(N.) entente

– DU : *bèn VN* accorder, être d’accord, rencontrer, aller au devant de, aller à la rencontre de, convenir, aller bien, agréer, plaire, coïncider avec ; accord, entente

– KA : *běn* : jón bèn`, mírî lù ké kélén dí / kó` ké` wàsàbá` dí / kàfá` káyídî lù tùn jòn ná dátómá / jàmá` lá jón bèn` jéè` lù mà dàlá` dó [accord, le fait de

¹⁴ Une comparaison de la tradition grammaticale n’ko avec les approches linguistiques « occidentales » a été faite par Artem Davydov (2008).

penser d'une seule façon / le fait de rendre l'affaire une grande satisfaction / le fait d'aligner les cahiers d'un livre / rencontre des gens à l'étang pour la pêche]

bèn : kúmásóbó kẹ́nón ná : ɲón` bèn, mírî ké kélén` dí, kó` bádá bèn, ò kódó` lè kó fê t`à lá mùtùn, à ní kó à tɲɛ` bádá bólókà / lábèn (álú sòn` bèn) [verbe réciproque s'accorder, penser d'une seule façon, l'affaire a réussi, cela veut dire qu'il n'a plus de défauts, que ce qui le gêne est terminé / aller au devant de, (arrêtez le voleur)]

Il s'avère que BA, BR et DU sont comparables en ce qui concerne l'élaboration de la polysémie, tandis que pour le KA cela reste un point faible. Quant à la structuration de la polysémie, BA et BR se distinguent positivement, surtout par rapport à DU où les sens sont mis en vrac. Le KA, avec des tentatives non-systématiques de séparer les sens différents avec les barres obliques, se trouve entre les deux pôles.

A mon avis, dans l'élaboration et la structuration de la polysémie on peut aller encore plus loin que BA et BR, et le « classement profond » offre des possibilités pour cela. A titre d'exemple, je donnerai la présentation de la polysémie des mêmes verbe et nom dans (Vydrine 1999) et (Vydrine & Tomčina 1999), en omettant les détails :

I. *verbe* : 1.1. 1) *vi* se rencontrer, 2) *vt* rencontrer (*l'un l'autre*), 1.2. (*bambara*) *vt* accueillir, aller à la rencontre de, 1.3. *vt* attraper au vol ; barrer la route à, 2.1. *vi* coïncider, 2.2. *vi* être égal à, 2.3. 1) *vi* correspondre à, convenir, 2) *vt* mettre en correspondance, accommoder 2.4. 1) *vi* être suffisant pour ; être convenable ; plaire, 2) *vt* accorder, rendre acceptable, 3.1. 1) *vi* bien s'entendre, 2) *vt* réconcilier, 3.2. *vi* tomber d'accord, 4.1. *vi* se rassembler, s'unir, 4.2. *vi* joindre à, 5. *vi* aller bien ; se sentir bien

II. *nom* : 1. *nom verbal* 2.1. accord (*bons relations*), 2.2. réconciliation, 2.3. accord (*pacte*), entente, 4. (*maninka*) pêche collective.

4) Traitement des verbes « labiles » (ambivalents)

De très nombreux verbes mandingues peuvent fonctionner comme transitifs ou intransitifs,¹⁵ sans que cette différence d'emploi soit marquée dans la forme verbale. Dans la linguistique russe et anglophone, on les désigne par le terme « labile ». Le phénomène des verbes labiles en bambara a été sujet de plusieurs études, il suffit de mentionner (Koné 1984) et (Vydrine & Coulibaly 1994).

La labilité verbale est très présente en mandingue, mais il serait erroné de penser que tous les verbes mandingues sont labiles. En réalité, en bambara (et aussi, sans doute, en maninka) tous les verbes transitifs (à quelques rares exceptions près) peuvent être utilisés intransitivement en exprimant une valeur passive ; cette transformation peut être considérée comme régulière et prévisible et peut ne pas être notée dans

¹⁵ On peut également considérer l'emploi réfléchi dans le cadre de labilité, voir (Vydrine & Coulibaly 1995).

le dictionnaire. Par contre, les verbes dont la fonction de base est intransitive acquièrent l'emploi transitif beaucoup moins régulièrement,¹⁶ et les lexicographes doivent y prêter attention. Quel est le traitement de ce problème dans les grands dictionnaires mandingues ?

– BA marque le type verbal par les indices *vi* (verbe intransitif), *vt* (verbe transitif) et *réf* (verbe réfléchi). Pour les verbes labiles, il donne d'abord tous les sens transitifs, puis intransitifs et réfléchis. Cependant, comme le montre l'exemple du verbe *bèn* ci-dessus, Charles Bailleul n'a pas entrepris l'examen systématique de chaque sens de chaque verbe au sujet de labilité. Il n'a mentionné que deux sens transitifs, et la comparaison avec le dictionnaire (Vydrine 1999) montre que les emplois transitifs suivants n'y ont pas trouvé leur place :

1.1. rencontrer (*l'un l'autre*), 2.3. mettre en correspondance, accommoder, 2.4. accorder, rendre acceptable.

– BR et DU ne donnent aucune indication concernant le caractère transitif ou intransitif de verbes, le lecteur de ces dictionnaires n'a qu'à en juger par les équivalents français et par des nombreux exemples illustratifs. Mais les équivalents sont souvent déroutants (ce qui est exprimé par un complément d'objet direct en français peut être rendu par un complément d'objet indirect en mandingue, et vice-versa), et les exemples ne suffisent pas toujours pour illustrer tous les sens.

– KA : les verbes sont le plus souvent (mais pas toujours !) dotés des marques *kúmasobo dānjedelá* 'verbe intransitif', *kúmasobo tāmīnjédela* 'verbe transitif', *kúmasobo kēnjèdelá* 'verbe réfléchi', *kúmasobo kējɔɔnna* 'verbe réciproque'. Au début, on a l'impression que le phénomène de labilité est passé inaperçu de l'auteur de ce dictionnaire : les verbes sont représentés comme transitifs ou intransitifs, sans que l'utilisateur de ce dictionnaire ne se rende compte qu'ils peuvent être les uns comme les autres. Vers le milieu du dictionnaire, la situation change, des verbes labiles représentés comme tels apparaissent :

sìi kúmasobo kējɔɔnna k'í mácé dùú mà, k'í mácé yóró` dó / kúmasobo tāmīnjédela kà fén` mácé yóró` dó... [verbe réfléchi s'installer par terre, s'installer dans un endroit / verbe transitif installer une chose dans un endroit...].

5) La rection verbale

A part le complément d'objet direct, un verbe peut avoir d'autres compléments. En mandingue, il s'agit surtout des compléments d'objet indirect régis par des post-

¹⁶ Sauf dans les constructions à l'infinitif du type *à fâ sàra kà à bá sà* 'son père est mort et sa mère est morte' où l'emploi transitif du verbe est du caractère purement syntaxique (cf. l'interprétation de cette construction en maninka de Kita dans (Creissels 2009 : 211)) et peut donc ne pas être mentionné dans le dictionnaire.

positions (à leur tour, régis par les verbes), et ces postpositions doivent être indiquées dans le dictionnaire. Dans le cas d'un dictionnaire bilingue, il s'agit, le plus souvent, de mettre en correspondance la postposition mandingue avec la préposition française. Examinons les stratégies de nos dictionnaires en cette relation :

– BA donne systématiquement, pour chaque sens verbal, des exemples illustratifs d'où on peut tirer les informations nécessaires. Ex. :

bèn vi ... 3. aller bien, s'harmoniser avec **kùlùsi bènna à mà** : *la culotte lui va bien* ... 6. s'accorder, s'entendre, se mettre d'accord ... **án bènna min kàn...** : *ce que nous avons convenu...*

– le même principe est appliqué dans le BR ;

– de même pour le DU, avec une différence importante qui tient au manque de discrimination de sens dans ce dictionnaire : les exemples illustratifs sont donnés en une seule liste, sans être mis en correspondance explicitement avec les sens du verbe, ce qui rend la tâche de l'utilisateur du dictionnaire plus difficile ;

– dans le KA, les rections verbales sont occasionnellement représentées, surtout pour les verbes à polysémie abondante (ce qui permet distinguer les sens), mais cela est très loin d'être systématique. La situation semble être un peu meilleure dans le JA, mais il faut reconnaître que dans ce domaine, la lexicographie n'ko a une longue route à parcourir.

6) La distinction entre les noms relationnels (« aliénables ») et les noms libres (« aliénables », autosémantiques)

Les noms relationnels font syntagme avec un nom dépendant sans connecteur (*Músà kùn`* 'la tête de Moussa'), et les noms libres le font avec un connecteur (*Músà lá bôn`* en maninka, *Músà ká só`* en bambara, 'la maison de Moussa'). Dans une grande majorité des cas, l'appartenance d'un nom à une de ces classes est prévisible : les noms relationnels sont les noms des parties du corps et les termes de parenté. Cependant, il y a un nombre non négligeable des noms « intermédiaires » dont le sémantisme ne permet pas de les localiser facilement dans l'une des deux classes, et certains noms ont une appartenance double.

Par exemple, le mot maninka *mánankun* 'capital (de roulement)' est utilisé le plus souvent comme un nom relationnel : *à báda à jù` ké à mánankun` dí* 'elle se vend' (d'une prostituée ; *litt.* « elle a converti son cul en son capital »). Cependant, il peut fonctionner également comme un nom libre (*à lá mánankun`* 'son capital'), et dans son deuxième sens, 'profit', il n'est que libre. Le même est valable pour le mot *jóli* 'blessure' en bambara (*à jóli` = à ká jóli`* 'sa blessure').

En ce qui concerne le nom *mùso* (1. femme (être humain du sexe féminin) ; 2. femme, épouse), la situation est assez compliquée. En maninka, les deux sens se distinguent nettement : dans le sens 1, *mùso* est un nom libre, et dans le sens 2, c'est un

nom relationnel. Il en est de même dans certains dialectes bambara (sans doute, dans la région de Ségou), mais dans les autres, on peut dire *Músà mùso`* comme *Músà ká mùso`* pour exprimer le sens ‘l’épouse de Moussa’.

Ces exemples sont, j’espère, suffisamment convaincants du fait que l’appartenance du nom à la classe « libre » ou « relationnelle » doit être indiquée dans un dictionnaire. Où on en est en réalité ?

Parmi les dictionnaires examinés, aucun n’offre d’information sur ce point. Dans certains cas, ils donnent des exemples illustratifs qui clarifient ce point, ex. (BA) :

jòli n 1. sang à **jòli bònna kojugu** : *il a perdu beaucoup de sang*

Mais dans bien d’autres cas, les exemples laissent l’utilisateur à sa faim :

mùso n 1. épouse, femme n’i b’a fê **kà mùsò juman furu...** : *si tu veux une bonne épouse...*

joli n plaie **joli be à sěn na** : *il a une plaie au pied*

La négligence des lexicographes à ce sujet est d’autant plus inexplicable que la distinction entre les deux classes de noms attire depuis longtemps l’attention des mandinguisants : parmi les études spéciales, on peut citer (Creissels 2001 ; Grégoire 1984 ; Tomčina 1984), et beaucoup d’autres.

7) L’information stylistique

Le principe général de la lexicographie bilingue est : pour un mot (ou un sens) qui n’est pas stylistiquement neutre, il faut chercher dans la langue de description, autant que possible, un équivalent aux caractéristiques stylistiques semblables. Comme ce n’est pas toujours réalisable, il est fortement recommandé d’utiliser des marques stylistiques. Comparons nos dictionnaires dans cette relation.

– BA ne donne pas de marques stylistiques, les mots et les sens neutres et non-neutres ne sont donc pas différenciés : **hawusateren** ‘à pied’ (en réalité, un mot de style familier) ; **jegene** ‘urine’ (en réalité, un mot de style soutenu). Il faut noter que beaucoup de mots stylistiquement non-neutres, même ceux qui sont tout à fait courants en bambara, ne se trouvent pas dans ce dictionnaire, ex. : **bángo** respectueux vi ‘être né’, **jàlamíne** respectueux vi uriner, etc.

– BR donne très méticuleusement les notes stylistiques.¹⁷ Il semblerait que dans ce dictionnaire, le vocabulaire respectueux et soutenu est très bien représenté, tandis que les couches stylistiques inférieures le sont beaucoup moins, mais cela s’explique par le fait que son informateur était un lettré musulman.

¹⁷ On peut plutôt reprocher à Cassian Braconnier de les donner d’une façon peu économique : il écrit systématiquement *Terme en désuétude* là où on peut se passer d’une marque brève *obs.* (= *obsolète*), *Terme de respect* là où il suffirait de mettre *resp.*, etc.

– DU est, dans ce paramètre, aux antipodes de BR : dans la liste des « Principales abréviations utilisées » (vol. 1, p. XV), on trouve deux marques pour les termes du style inférieur (*exp. pop.* « expression populaire », et *pop.* « terme argotique, familier, populaire »), sans que la différence entre elles soit claire, et aucune marque pour les styles élevé, soutenu, respectueux, etc. Dans ce dictionnaire, en effet, les termes argotiques et familiers sont bien représentés (ce qui n'étonne pas, compte tenu des études spéciales fait par Gérard Dumestre sur l'argot bambara, voir Dumestre 1987, 553-566), tandis que les termes des styles élevés sont donnés sans marques stylistiques (*báwuli* 'urine', *bángo* 'naître ; apparaître', etc.). On souhaiterait également davantage de différenciation de niveaux stylistiques « norme basse » : dans la théorie lexicographique, « argot », « familier » et « populaire » ne sont pas des synonymes, ce sont des styles différents (et à cela on peut rajouter « rude », « vulgaire », « péjoratif », etc.).

– KA marque systématiquement les termes respectueux qui représentent en maninka une couche tout à fait distincte (voir là-dessus : Vydrine 2008). Il n'y a pas d'indications pour les styles inférieurs.

8) L'information sémantique paradigmatique

L'indication des liaisons sémantiques entre les mots et leurs sens rend un dictionnaire plus convivial et facilite à l'utilisateur la recherche approfondie de l'information. Il s'agit ici de renvois aux synonymes (on peut distinguer entre quasi-synonymes et synonymes exacts), antonymes, hyponymes, hyperonymes, etc.

– BA indique les synonymes, sans faire la distinction explicite entre synonymes exacts et quasi-synonymes. Parfois, des hyperonymes et hyponymes sont mis en relation au titre de la synonymie. Les renvois sont assez nombreux, mais non exhaustifs ; on pourrait en rajouter beaucoup d'autres.

– BR indique toutes les relations sémantiques paradigmatiques par la marque *-cf.* sans préciser leur nature. Il s'agit dans la plupart des cas de synonymes et quasi-synonymes, mais aussi d'hyperonymes et d'hyponymes (il s'avère donc que la fonction de cette marque est la même que celle de « syn. » dans BA).

– DU : dans les premières fascicules, les renvois étaient absents. Puis, ils sont apparus : les synonymes sont introduits à la fin d'entrée, en « remarques », précédés de la marque « également » :

npògo N gachette (du fusil) R : également *búnteninku*, *dòngoli*.

Cette façon de présenter les synonymes poserait de problèmes dans les entrées polysémiques : évidemment, là où on parle de la synonymie, il s'agit toujours de la synonymie entre deux sens, plutôt qu'entre deux lexèmes polysémiques. Et lorsque un synonyme est mis en correspondance avec une entrée entière, il reste à deviner lequel de nombreux sens est visé.

– KA, étant un dictionnaire monolingue, ne donne pas de renvois de façon explicite, mais utilise largement les synonymes, les antonymes et les hyperonymes dans les définitions des sens des mots.

9) Expressions idiomatiques et figées

Les expressions idiomatiques sont des expressions dont le sens n'est pas égal à la simple somme des sens de ses composantes, ex. (bambara) : *kà bù` bòn* 'casser sa pipe' (mourir). Ce sont des unités lexicographiques à plein droit, et leur présentation dans le dictionnaire est indispensable.

Les expressions figées sont plus ou moins déductibles des sens de leurs composantes, mais elles sont cependant propres à chaque langue, et un locuteur non-natif ne peut pas les créer à son gré. Cela veut dire que leur inclusion dans un dictionnaire, surtout un dictionnaire bilingue, est nécessaire. Voici quelques expressions avec le mot *àlimeti* 'allumette' illustrant les choix différents du bambara et du français :

àlimeti fóroko (bambara) 'boîte d'allumette' (lit. : « outre d'allumette ») ; *àlimeti kise* 'tête d'allumette' (lit. : « grain d'allumette ») ; *kà àlimeti` cáron* (bambara) 'gratter une allumette' (lit. : « couper l'allumette d'un coup sec »).

Considérons les stratégies de nos dictionnaires dans cette relation :

– BA donne les expressions idiomatiques et figées le plus souvent telles quelles, sans les mettre dans un contexte phrastique plus large, ce qui rend le dictionnaire plus compact et économise les efforts de l'utilisateur. Leur nombre est limité ; parfois on souhaiterait l'augmenter.

– BR est plus abondant, les expressions idiomatiques et figées sont souvent données dans les phrases plus longues.

– DU est riche en expressions ; elles sont présentées parmi les exemples illustratifs.

– KA ne donne les expressions idiomatiques et figées qu'occasionnellement.

10) Exemples illustratifs

Dans les dictionnaires des langues africaines de la première moitié du 20^e siècle, exemples illustratifs étaient le plus souvent totalement absents. Vers la fin du siècle, on s'est rendu compte de ce défaut, et maintenant on passe parfois à l'autre extrême : on s'efforce à doter chaque entrée d'un exemple illustratif, coûte que coûte.

Les deux extrêmes sont à éviter. Les exemples doivent servir à quelque chose : illustrer une réaction compliquée d'un verbe ; fournir des informations culturelles concernant le mot... Mais il est inutile de donner, pour le mot *mòmuso* 'grand-mère', un exemple comme *à táara à mòmuso` bára* 'il est allé chez sa grand-mère' qui ne ra-

joute rien à l'information fournie par l'équivalent français.¹⁸ Il faut éviter à donner des multiples exemples reproduisant le même modèle, ex. :

mànda mesurer ; *kà jò mànda* mesurer le mil ; *kà tìga mànda* mesurer des arachides

Enfin, il ne faut pas « noyer » les expressions idiomatiques et figées dans des longues phrases illustratives : cela alourdit la présentation et complique à l'utilisateur l'accès à ces expressions (surtout s'il s'agit d'un utilisateur débutant dans l'apprentissage de la langue).

Une question particulière est celle de la provenance des exemples pour le dictionnaire. D'après une opinion, les exemples doivent provenir, de préférence, d'œuvres littéraires de qualité ; à la limite, de textes spontanés ou de dialogues naturels, et en aucun cas de l'élicitation (donc d'une enquête dirigée par le linguiste). L'approche alternative accepte les exemples artificiels, pourvu que les locuteurs natifs de la langue les reconnaissent comme corrects et naturels.

Tout en reconnaissant les mérites de la première approche,¹⁹ je trouve que la deuxième a ses mérites. Chaque lexicographe sait que la recherche d'un exemple approprié dans les textes « naturels » est souvent une tâche très pénible : les exemples s'avèrent extrêmement longs ; ils sont difficilement traduisibles sans un contexte plus large, etc. ; et si l'exemple est trop compliqué, cela détourne l'attention de l'utilisateur du dictionnaire du phénomène que l'exemple doit illustrer. Un exemple « artificiel » n'a pas ces défauts – mais, bien sûr, il faut éviter que son caractère artificiel saute aux yeux.

Nos quatre dictionnaires manifestent des approches très différentes :

– BA est plutôt avare en exemples, on dirait que leur nombre est ramené au strict minimum nécessaire pour un dictionnaire qui se veut être compact. Là où ils apparaissent, ils sont brefs, et on a souvent l'impression qu'il peut s'agir d'exemples artificiels (ce qui, à mon avis, n'est pas forcément négatif) :

kàla n. ... 2. manche d'un util **jele kàla karila** : *le manche de la hache a cassé*

¹⁸ Sauf, peut-être, l'information sur l'appartenance du mot *mòmuso* à la classe des mots relationnels. Cependant, il serait beaucoup plus économique de donner à ce propos une marque conventionnelle, par exemple *nr*.

¹⁹ Et pourtant, ces mérites ne doivent pas être surévalués. En vérifiant avec les informateurs bambara des exemples illustratifs provenant de textes épiques dans un grand dictionnaire, je me suis heurté aux cas où les informateurs n'ont pas l'acceptabilité de certains passages : « Même si le griot l'a dit, ce n'est pas du bon bambara ! » Cela montre que les exemples « artificiels » ont l'avantage d'appartenir à la norme de la langue, tandis qu'un exemple « naturel » tiré de la parole spontanée peut représenter une déviation par rapport à la norme.

... 6. antidote ... **bàna kàla ye nìn fura ye** : *voici le remède spécifique de cette maladie.*

– BR est plus abondant en exemples, sans excès. Sachant que l'essentiel de ses données (sinon la totalité) provient d'un seul informateur, Mamadou Sanoussi Diaby, on peut supposer que les exemples sont issus le plus souvent de l'élicitation, mais ils font naturel.

– dans le DU, les exemples illustratifs sont mis en exergue : leur fonction est de compenser l'absence des informations explicites grammaticales (reactions verbales, division en noms libres et relationnels) et ethnoculturelles. Gérard Dumestre a fait un grand effort pour ramener au minimum (sinon éliminer complètement) le nombre des exemples issus de l'élicitation : dans la grande majorité des cas, ses exemples sont dotés de renvois aux sources d'informations (la liste de sources est donnée au début du fascicule 1), et il est facile de s'assurer que la grande majorité d'entre eux provient de publications en bambara ou de textes plus ou moins spontanés enregistrés par Dumestre. La documentation des exemples qui permet facilement d'établir leur origine est un grand acquis de ce dictionnaire.

Du côté négatif, on peut mentionner le « doublage » (des exemples multiples illustrant le même phénomène) et le manque d'arrangement des exemples qui sont normalement donnés dans le même ordre que les sens du lexème, mais là où la liste des exemples est longue, la mise en correspondance des exemples avec les sens peut être difficile.

– KA donne occasionnellement des exemples illustratifs (en les mettant entre les parenthèses), toujours brefs, surtout pour les verbes. Évidemment, tous ces exemples sont « artificiels » (ce qui est logique, l'auteur du dictionnaire étant locuteur natif de la langue).

* * *

Ce bref aperçu a pour le but de mettre en évidence les acquis et les points faibles des grands dictionnaires mandingues d'aujourd'hui, et de partager avec le lecteur quelques réflexions concernant l'état actuel et les perspectives du progrès de la lexicographie mandingue moderne.

Mon intention n'est évidemment pas de faire une compétition « des gagnants et des perdants », car chaque grand dictionnaire dépasse les autres dans certains domaines et est dépassé par eux dans d'autres, et chacun d'eux est le résultat d'un travail intense de beaucoup d'années, et de cela, avant tout, nous devons en remercier les auteurs.

LISTE DES DICTIONNAIRES MANDINGUES

Bambara :

- Bailleul, Charles. *Petit dictionnaire Bambara-Français, Français-Bambara*. England : Avebury Publicating company, 1981. 339 p.
- Bailleul Ch. *Dictionnaire Français-Bambara*. Bamako : Donniya, 1997, 377 p.
- Bailleul Ch. *Dictionnaire Bambara-Français*. 2^e édition corrigée. Bamako : Donniya, 2000, 494 p.
- Bailleul Ch. *Dictionnaire Bambara-Français*. 3^e édition corrigée. Bamako : Donniya, 2007, 476 p.
- Bazin, Hippolyte. *Dictionnaire bambara-français précédé d'un abrégé de grammaire bambara*. Paris : Imprimerie Nationale, 1906, 693 p.
- Bird, Charles & Kanté, Mamadou. *Bambara-English / English-Bambara Student Lexicon*. Bloomington: Indiana University Linguistic Club, 1977.
- Салиф Берте. *Бамана-русско-французский словарь*. Москва: Московский государственный университет, 1983 (рукопись) [Salif Berté. *Dictionnaire bambara-russe-français*. Moscou : Université d'Etat de Moscou, 1983 (ms.)].
- Dard, Jean. *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof-français*. Paris : Imprimerie Royale, 1825.
- Dumestre, Gérard. *Dictionnaire bambara-français*. Fasc. 1-9 (A - N). Paris : INALCO, 1981-1992, 1426 p.
- Ebermann, Erwin. *Kleines Wörterbuch der Bambarasprache*. Wien, 1986, 345 S.
- Jaffre, Yannik. *Lexique français-bambara*. Bamako : Éditions Populaires du Mali, 1980.
- Kassim Gausu Kone. *Bamanankan Dajegafè*. West Newbury, Massachusetts: Mother Tongue Editions, 1995, p. 233. (2^e édition : 2010, 245 p.)
- Lexique bambara-français*. Bamako : DNAFLA, 1980.
- Molin, Paul-Marie. *Dictionnaire bambara-français, français-bambara*. Issy-les-Moulineaux : Presses Missionnaires, 1955.
- Montel, Edgar. *Dictionnaire bambara-français*. N'gazobil : Imprimerie de la Mission St. Joseph, 1886.
- Montel, Edgar. *Elements de grammaire bambara, avec exercices appropriés, suivis d'un dictionnaire bambara-français*. N'gazobil : Imprimerie de la Mission St. Joseph, 1887, VII + 218 p.
- Sauvant, Emile. *Dictionnaire français-bambara et bambara-français*. Maison-Carrée (Alger) : Imprimerie des Missionnaires de l'Afrique, 1926.
- Traoré, Bablen & Balenghien, Etienne & Bird, Charles & Koïta, Mamadou & Timbo, Adama. *Lexique bambara (édition expérimentale)*. *Sankore 4*, 1974, pp. 17-65.

Travélé, Moussa. *Petit dictionnaire français-bambara et bambara-français*. Paris : Paul Geuthner, 1913 (2^e édition : 1923, 3^e édition : 1944).

Dioula d'Odienné :

Cassian Braconnier. *Dictionnaire du dioula d'Odienné*. 2 vols. Paris: Linguistique Africaine, 1999, 468 + 492 pp.

Carr, Matt. *Wojenekakan/The Jula of Odienné Dictionary*. Odienné, 1995. Ms.

Dioula véhiculaire (Burkina Faso) :

Dictionnaire de poche bilingue / Kanfiladaneɓafenin julakan-tubabukan / Français – Dioula. Burkina Faso, 2003, 179 p.

Lexique de base Jula provisoire : 1^e édition révisée. Burkina Faso, 1995, 261 p.

Dioula véhiculaire (Côte-d'Ivoire) :

Braconnier, Cassian & Dérive, Jean. *Petit dictionnaire dioula: Dioula-Français, Français-Dioula*. Abidjan: ILA, 1978, 141 p.

Coulibaly, Moussa; Haraguchi, Takehiko. *Lexique du dioula*. Abidjan : ILA – Tokyo : Institut des Economies en Voie de Developpement, 1993, 210 p.

Dumestre, Gérard. *Lexique fondamental du dioula de Côte d'Ivoire*. Abidjan : ILA, 1974, 75 p.

Khassonka :

Koité-Herschel, Ute. *Le xàsonga (Mali) : phonologie, morphosyntaxe, lexique xàsonga-français et textes*. Thèse pour le doctorat de 3e cycle. Université de Grenoble, 1981, 265 + 106 p.

Tveit, Harald & Dansoko, Gagny. *Petit dictionnaire khassonké-français*. Oussoubidiagna : Mission Protestante Norvégienne, 1993, 105 p.

Mandinka :

Ashrif, Muhammad & Sidibe, Bakari. *English–Mandinka Dictionary*. Yundum, 1965, 207 p.

Baldé, Abdoulaye. *Lexique mandenkakan (dit mandinka) du Sénégal – Mandenkakan dáñegafe*. Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, 1980-1981.

Creissels, Denis & Jatta, Sidi & Jobarteh, Kalifa. *Lexique Mandinka-Français. Mandankan*, 3, 1982, 207 p.

Gamble, D. P. *Mandinka – English Dictionary*. Revised Edition. Research Department, Colonial Office, 1955. 66 p.; *Supplement to Mandinka-English Dictionary*. Bathurst, 1958.

- Gamble, D. P. Mandinka – English Dictionary. *Gambian Studies No. 21*. San Francisco, 1987, 133 p.
- Hopkinson, E. *Mandingo vocabulary (1911), with Addenda*. Bathurst: Secretariat, 1924.
- Kilham, Hannah J. *African Lessons, Mandingo and English: Elementary Sounds and General Spelling Lessons; a Short Vocabulary; Examples of the Nine Parts of the Speech, and a Few Scripture Sentences*. London: Committee of Language Institution, 1827.
- MacBrair, M.A. *A Grammar of the Mandingo Language, with Vocabularies*. London : Pallon Garden, 1837, VIII-74 p.
- Nicol, Joseph. *Lexique français-mandingue, mandingue-français (Mandinka de Casamance)*. 2 vols. Sédiou – Washington D.C. : U.S. Peace Corps, 1967.
- O'Halloran, George. *Mandinka-English Dictionary*. Georgetown (Gambia), 1948.
- Tarawale, Ba & Sidibe, Fatumata & Konteh, Lasana. *Mandinka–English Dictionary*. N.L.A.C., 1980, 155 p.
- Mandinka–English Dictionary*. Revised Edition. Banjul: W.E.C. International, 1995, 366 p.

Maninka de la Guinée :

- Ellenberger Paul, et al. *Maninka-English Dictionary*. Kankan: The Christian Missionary Alliance, n.d.
- Grégoire, Claire. *Le maninka de Kankan. Eléments de description phonologique*. Tervuren : Musée Royal de l'Afrique Centrale, Annales, 122, 1986.
- Jàné, Bàbá Màmádi. *Nkó kóɔfɔlan kànjamáadi: N'kó–Árabu* [Dictionnaire Mandingue-Arabe. Egypt, 2005, 138 p.].
- Kánte, Sùlemáana. *N'kó kóɔfɔlan` wála fàsarilán` háman kóɔfɔlan Mándén fòdobakan yíriwanen dɔ́, àní Fàdafinna Télebe jàwo kán` n`à kán sádamaba dɔ́* [Le dictionnaire N'ko en langue manding commune développée, la langue de commerce de l'Afrique de l'Ouest et sa langue charmante]. Kánkan, 1962. Ed. Bàba Jàane, Misiran, 1992]. 536 p.
- Kánte, Sùlemáana & Jàné, Bàbá Màmádi “N'kó” *kóɔfɔlan kànjamáadi kán` ní kèlennatɔ́` kàn*. Káahira, 2003 [Le dictionnaire N'ko-Kandiamaaadi monolingue. Caire, 2003], 501 + 48 p.
- Лабзина, В. П. *Язык манинка*. М. : Наука, 1972. [Labzina, Victoria P. La langue maninka. Moscou, "Nauka", 1972]
- Lexique Maninka–Français*. Conakry, I.R.L.A., ms.
- Spears, Richard.A. *The Structure of Faranah-Maninka*. Bloomington: Indiana University, 1965.

Maninka de Kita :

Dictionnaire français-malinké, précédé de quelques notions générales sur la langue mandingue et d'un exercice de conversation. Kita – Saint-Michel-de-Priziac, 1900.

Dictionnaire français-malinké, précédé d'un abrégé de grammaire malinké. Conakry – Abbéville : Mission des Pères Missionnaires du St. Esprit et Paillart, 1906.

Maninka du Sénégal Oriental :

Meyer, Gérard. *Lexique élémentaire Malinké-Français, suivi d'éléments de grammaire. Dialecte maninkaa du Niokolo (sous-préfecture de Bandafassi).* Kédougou, 1983, 287 p.

Maou :

Creissels, Denis. *Document lexical Maukakan. (Parler manding du Maou).* Publications du Centre de dialectologie africaine, No. 1. Université de Grenoble, 1982.

Marka-Dafing :

Traore, Karim. *Dafing – Deutsch Wörterbuch.* Maîtrise-Arbeit. Saarbrücken, 1978, 293 SS.

Parlers locaux du mandingue :

Creissels, Denis. *Éléments de phonologie du koyaga de Mankono (Côte-d'Ivoire).* *Mandenkan 16*, 1988, 159 p.

Sangaré, Aby. *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : Phonologie, Grammaire, Lexique et Textes.* Vol. 1-3. Université de Grenoble. Thèse du doctorat de IIIe cycle, 1984.

Togola, Naby I. Baba. *Le parler bambara du Baninko: Phonologie. Esquisse grammaticale. Lexique et textes oraux transcrits.* Thèse de 3e Cycle, Univ. de Grenoble, 1984, 239 + 289 p.

Vydrine, Valentin. *Esquisse contrastive du kagoro (Manding).* Köln: Rüdiger Köppe, 2001, 281 p.

Mandingue (parlers différents) :

d'Avezac-Macaya, Armand. *Vocabulaires guiolof, mandingue, foule, saracole, séraire, bagnon et floupe, recueillis à la côte d'Afrique pour le service de l'ancienne Compagnie Royale du Sénégal, et publiés pour la première fois. Mémoire de la Société d'Ethnologie, Vol. 2, No. 2. Paris, 1845, pp. 205-267.*

- Delafosse, Maurice. *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*. Paris : Geuthner, 1929.
- Delafosse, Maurice. *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*. Paris : Imprimerie Nationale – Paul Geuthner, 1955.
- Rambaud, Jean-Baptiste. Dictionnaire de la langue mandé. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 9. Paris : Champion, 1896, pp. 263-284, 337-364, 406-456.
- Vydrine, Valentin. *Manding-English Dictionary (Maninka, Bamana)*. Vol. 1. St. Petersburg: Dimitry Bulanin Publishing House, 1999, 315 p.
- Выдрин, В.Ф.; Томчина, С.И. *Манден-русский словарь (манинка, бамана)*. Т. 1. СПб: Дмитрий Буланин, 1999, 342 с. [Vydrine, Valentin & Tomčina, Svetlana. *Dictionnaire mandingue-russe (maninka, bambara)*. Vol. 1. St. Petersburg: Dmitry Boulanin, 1999, 342 p.]

Références

- Creissels, Denis. La notion de possession en linguistique. In : Robert Nicolaï et al. (éd.). *Leçons d'Afrique : Filiations, ruptures et reconstruction des langues. Un hommage à Gabriel Manessy*. Louvain – Paris : Peters, 2001, pp. 434-454.
- Creissels, Denis. *Le malinké de Kita : Un parler mandingue de l'ouest du Mali*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag, 2009.
- Davydov, Artem. On Souleymane Kanté's "N'ko Grammar". In : Valentin Vydrin (éd.). *Langues et linguistique mandé : 2^e Colloque international, St Petersburg (Russie), 15-17 septembre 2008. Communications et résumés*. St Petersburg, 2008, pp. 53-60.
- Delafosse, Maurice. Mots soudanais du moyen âge. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XVIII, 1913.
- Dumestre, Gérard. *Le bambara du Mali : Essai de description linguistique*. Paris : INALCO. Thèse de Doctorat d'Etat, 1987, 586 p.
- Grégoire, Claire. Le syntagme déterminatif en mandé nord. *Journal of African Languages and Linguistics*, 6 (2), 1984, pp. 173-193.
- Houis, Maurice. Problèmes de lexicographie en bambara. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 65 : 1, 1970, pp. 213-227.
- Koné, Dramane. *Le verbe bambara : Essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*. Thèse de doctorat de 3^e cycle. Université des langues et lettres de Grenoble, 1984, 217 p.
- Rowlands, E.C. *A grammar of Gambian Mandinka*. London : SOAS, 1959, III-159 p.
- Токарская В.П. История изучения языка мандинго // *Africana. Африканский Этнографический Сборник*, V. М.-Л.: Издательство Академии Наук СССР,

1963, с. 164-189. [Tokarskaya, Victoria. Histoire des études de la langue mandingue. *Africana. Afrikanskij Etnografičeskij Sbornik*, V. Moscou-Leningrad: Éditions de l'Académie des Sciences de l'URSS, 1963, pp. 164-189.]

Томчина С.И. Ещё раз о «двух видах принадлежности» в языке манинка. *Africana. Африканский Этнографический Сборник XV*. Ленинград: Наука, 1984, с. 192-212 [Tomčina, Svetlana I. Encore une fois sur «les deux modes d'appartenance» en maninka. In : *Africana. Afrikanskij Etnografičeskij Sbornik*, XV. Leningrad : Nauka, 1984, pp. 192-212].

Vydrine, Valentin. Les adjectifs prédicatifs en bambara. *Mandenkan*, 20, 1990, pp. 47-89.

Vydrine, Valentin, avec la collaboration d'Adama Diokolo Coulibaly. Verbes réfléchis bambara. Part 1: Pronoms réfléchis. Dérivation verbale non-réfléchie. *Mandenkan* 28 (numéro spécial), 1994, 102 p.

Vydrine, Valentin, avec la collaboration de Adama Diokolo Coulibaly. Verbes réfléchis bambara. Part 2: Classification des verbes réfléchis. *Mandenkan* 29 (numéro spécial), 1995, 114 p.

Vydrine, Valentin. Sur le « Dictionnaire Nko ». *Mandenkan*, 31, 1996, pp. 59-75.

Vydrine, Valentin. Les parties du discours en bambara : un essai de bilan. *Mandenkan* 35, 1999, pp. 72-93.

Vydrine, Valentin. To be respectful in Mande – Where does Maninka honorific vocabulary come from? In : S. Belcher, J. Jansen, M. N'Daou (eds.). *Mande Mansa: Essays in honor of David C. Conrad*. Zürich – Berlin : Lit, 2008, pp. 216-225.

Welmers, William E. Tonemes and Tone Writing in Maninka. *Studies in Linguistics*, Vol. 7, No. 1, 1949, pp. 1-17.